

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 2420

94 – VAL-DE-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL

Ventes et cessions

828 379 925 RCS Créteil.

AMETIX.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 298392.44 EUR.

Adresse : 45-47, Boulevard Paul Vaillant Couturier, 94200 Ivry-sur-Seine.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION SOFTEAM Société par actions simplifiée Au capital de : 6 460 016,00 EUR Siège social 45-47 Boulevard Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-sur-Seine N° RCS 493 241 897 RCS Créteil, est société absorbante AMETIX Société par actions simplifiée Au capital de : 298 392,44 EUR Siège social 45-47 Boulevard Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-sur-Seine N° RCS 828 379 925 RCS Créteil, est société absorbée Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ivry-sur-Seine du 25 février 2021, la société SOFTEAM, SAS au capital de 6 460 016,05 euros, dont le siège est 45-47 boulevard Paul Vaillant-Couturier, 94200 Ivry-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 493 241 897 et la société AMETIX, SAS au capital de 298 392,44 euros, dont le siège est 45-47 boulevard Paul Vaillant-Couturier, 94200 Ivry-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 828 379 925, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société AMETIX par la société SOFTEAM. Les comptes de AMETIX, société absorbée, et de SOFTEAM, société absorbante, utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont les projets de comptes des sociétés pour l'exercice clos le 31/12/2020, dernier exercice social de chacune des sociétés. Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, les apports de la société absorbée seront évalués à leur valeur nette comptable au 31/12/2020. La société AMETIX ferait apport à la société SOFTEAM de la totalité de son actif, soit 37 054 964 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 15 206 568 euros. La valeur nette des apports s'élèverait donc à 21 848 396 euros. La totalité du capital social de la société absorbée et de la société absorbante est directement détenue par SOFTEAM GROUP SAS, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 833 978 992, qui détient et s'engage à détenir de manière continue jusqu'à la date de réalisation de la fusion la totalité des actions composant le capital social des sociétés absorbée et absorbante. En conséquence, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2021, d'un point de vue comptable et fiscal. La fusion prendra juridiquement effet le jour de l'approbation, par décision de l'associé unique de la société

absorbante, des apports à titre de fusion de la société absorbée. Toutes les opérations actives et passives effectuées par AMETIX depuis le 01/01/2021 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par SOFTEAM. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront former opposition à la présente fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, un exemplaire du projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Créteil au nom des sociétés AMETIX et SOFTEAM le 25 février 2021..

